

La Marche, Marie de, damoiselle (non cité dans le procès-verbal de la montre des 15 et 16 mai 1534)

Épouse de « noble escuyer » Georges de Coëdro, seigneur de « Pynyeux » (Pinieuc), en Limerzel, en son nom, le 24 novembre 1541, il est présenté à la cour de Rieux en Peillac, au roi, un minu, pour 107 œillets de saline situés à Mesquer. Marie de La Marche en a hérité à la mort de son père, intervenue il y a trente-cinq ans environ (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 1476).

Ces œillets appartiennent à des salines édifiées avec d'autres, par Éon Denisot († 25 février 1434) auditeur des comptes et un temps procureur ducal de la sénéchaussée de Guérande, au début du XV^e siècle. (GALLICE, *Guérande...*, *op. cit.*, p. 397 et 372). À la suite du décès d'Éon Denisot, les œillets lui appartenant, au nombre de 268, passent à Éon de La Marche (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 1445, 4 août 1534).

Lors de la montre du 4 septembre 1481, le revenu noble de Pierre de Coëdro est estimé à 400 livres (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 322). Les œillets de saline, passés en raison d'alliances matrimoniales aux Coedro, ne représentent qu'une partie de leurs revenus et lors des montres ils comparaissent avec les feudataires de l'évêché de Vannes.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « La Marche, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024